



Collège André MALRAUX

# PROJET D'ETABLISSEMENT

2015 / 2019



« L'HOMME NE SE CONSTRUIT QU'EN POURSUIVANT CE QUI LE DEPASSE »

# COLLÈGE ANDRÉ MALRAUX

## PROJET D'ETABLISSEMENT

2015 // 2019

(Présenté et adopté au CA du 4 octobre 2016, acte n° 7)



### Introduction

Le Collège André MALRAUX a été construit en 1990 et 1991. Son ouverture a été réalisée en Septembre 1991. Il se situe au nord-est de la commune de Cagnes sur mer, à l'extrémité d'un quartier plutôt favorisé le Val Fleuri.

A la rentrée de septembre 2016, il accueillera environ 510 élèves, presque tous demi-pensionnaires.

L'architecture est originale, aérée et basée sur une pénétration naturelle de la lumière dans les différents locaux. Les salles de classes sont distribuées par pôle. La cour a une forme particulière, composée de 3 parties qui donnent une impression de petit établissement mais augmente la difficulté de surveillance.

A la rentrée de septembre 2015, l'établissement avait un taux d'attractivité de 18%, en légère hausse par rapport à l'année précédente (15.5%) et un taux d'évitement proche des 10%, en légère hausse (6.9% en 2014).

En raison de certains critères retenus par la Direction académique, le Collège André Malraux est classé 5<sup>ème</sup> sur les 72 collèges que compte le Département des Alpes -Maritimes.

L'équipe d'enseignants, plutôt stable, relève chez les élèves un manque de motivation et d'appétence au travail scolaire.

## Le Personnel du collège



Depuis la rentrée scolaire 2012, le collège André Malraux est placé sous la responsabilité de M. Patrick MEGEVAND, Principal. Il est secondé d'une part par M. Alain CROLARD, principal-adjoint, depuis septembre 2015, et d'autre part par Madame Sylvie PICAT, adjointe-gestionnaire présente depuis la rentrée 2003.

L'agence comptable se situe au lycée Renoir à Cagnes sur Mer.

En septembre 2015, le collège accueillait :

35 professeurs parmi lesquels 2 stagiaires, 2 professeurs des écoles spécialisés (2 dispositifs ULIS) et 3 professeurs partagés avec d'autres établissements.

Un professeur-documentaliste stagiaire.

Une conseillère principale d'éducation et 4.76 emplois à temps plein (ETP) d'assistants d'éducation (AED) pour la vie scolaire et 0.50 ETP pour l'AVS-sco (ULIS).

Une adjointe-gestionnaire qui encadre une équipe d'une dizaine d'agents (ouvriers d'entretien et d'accueil, ouvrier professionnel et personnels sous contrat aidé).

Une secrétaire d'intendance et une secrétaire de direction.

Une infirmière (1,5 journée par semaine), une conseillère d'orientation-psychologue (une 1/2 journée par semaine) et une assistante sociale (1 journée par semaine).

# Richesses et faiblesses du collège

## Richesses



L'une des richesses du collège réside dans le choix des enseignements, l'italien bilingue dès la 6<sup>ème</sup> et le latin dès la 5<sup>ème</sup>, soutenus par des enseignants enthousiastes. Sans oublier l'association sportive, les projets interdisciplinaires et culturels, l'ouverture sur l'Europe avec différents voyages scolaires vers l'Italie, le Royaume-Uni et l'Espagne, les manifestations sportives. Toutes ces actions, proposées et soutenues par les professeurs, constituent indéniablement une force vive dont il convient de tirer parti en les fédérant pour les intégrer ensuite dans une politique d'établissement.

Autre richesse du collège : l'Unité Pédagogique d'Intégration, devenue ULIS dont l'ouverture à la rentrée 2004 a apporté une dynamique nouvelle, et a contribué à renforcer l'image positive de l'établissement.

Une seconde division a été ouverte en 2009.

Aujourd'hui, une vingtaine d'élèves relevant d'un handicap cognitif est accueillie au sein de ces deux dispositifs.

Depuis septembre 2014, l'inclusion de ces élèves ULIS en classes ordinaires est renforcée afin de mieux accompagner leur projet d'orientation.

Le service de la demi-pension est également une richesse pour le collège Malraux grâce à une équipe de cuisine dynamique qui offre une production de qualité, cuisinée sur place, et dont la variété des mets fait la joie des élèves et du Personnel.

## Faiblesses



Le manque de locaux reste une des faiblesses de l'établissement.

Dans le cadre de la réforme du collège mise en place en septembre 2016 et le développement du numérique qui en découle, le nombre de postes informatiques devient insuffisant, notamment dans la salle informatique et au CDI. Un plan numérique élaboré par le collège devrait permettre de doubler le nombre de postes dans la salle informatique (une trentaine environ) et d'envisager une douzaine de postes au CDI. De surcroît le débit internet est bien

trop faible pour rendre efficace l'utilisation du numérique sans compter la suppression d'un demi-poste d'AED dédié au numérique.

Le nombre de salles banalisées est insuffisant, pas de grande salle de permanence, aucune salle ne pouvant accueillir plus de 30 élèves, pas de préau pour accueillir les élèves qui par temps de pluie « s'entassent » dans l'allée centrale du collège appelée la « Rue », pas de foyer pour les élèves, pas de salle de réunion digne de ce nom...

Relevons aussi une baisse du taux d'encadrement au cours de ces dernières années, (4.72 ETP d'assistants d'éducation répartis au barème en 2015 à 4.01 en 2016) liée à une diminution de la DGH devenue aujourd'hui Dotation Globale.

## Quelques indicateurs

### Effectifs : évolution des effectifs

Si l'établissement accuse une baisse sensible des effectifs depuis la rentrée 2006 entraînant la suppression de plusieurs divisions avec 18 divisions prévues pour la rentrée 2016, relevons que le collège voit ses effectifs remonter et passer de 500 en 2015 à 510 en 2016.

Il semble que les effectifs prévus en 6<sup>ème</sup> à la rentrée de septembre 2016, en légère hausse, laissent à penser que le creux de la vague est aujourd'hui atteint. Le secteur de recrutement reste essentiellement celui des écoles du Val fleuri et Jean Giono. Une dizaine de dérogations accordées chaque année permet une stabilisation des effectifs, notamment à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, 24 élèves ont bénéficié d'un PPS, 42 élèves d'un PAP et 8 élèves d'un PAI médicaux.

### DNB : évolution du taux de réussite au DNB

#### Résultats du DNB session 2016 : série générale

- 124 élèves inscrits, 118 élèves admis, soit 95.16% (*pour mémoire, juin 2015: 89.0%*)
- Mention TB : 34 (soit 28.81%) (*pour mémoire 18 mentions TB en 2015*)
- Mention Bien : 27 élèves (soit 22.88%) (*pour mémoire 38 mentions Bien en 2015*)

- Mention Assez Bien : 29 élèves (soit 24.57%) (pour mémoire 30 mentions AB en 2015)
- Admis sans mention. : 28 élèves (soit 23.72%) (pour mémoire 19 admis sans mention en 2015)
- Refusés : 6 élèves (soit 4.83%)

A noter : 76.26% des élèves reçus au DNB 2016 obtiennent une mention, soit plus des  $\frac{3}{4}$  des élèves.

## Orientation : évolution du taux de passage vers la 2<sup>de</sup> GT (juin 2016)

Les résultats de l'orientation en juin 2016 :

En 4<sup>ème</sup> : 8 élèves sont admis en 3<sup>ème</sup> Prépa-pro : 5 au LP Escoffier (Cagnes-sur-mer), 2 au Lycée agricole et horticole « Vert d'Azur » (Antibes), 1 au Lycée de la Montagne (Valdeblore).

Décision d'orientation en 3<sup>ème</sup> sur 124 élèves :

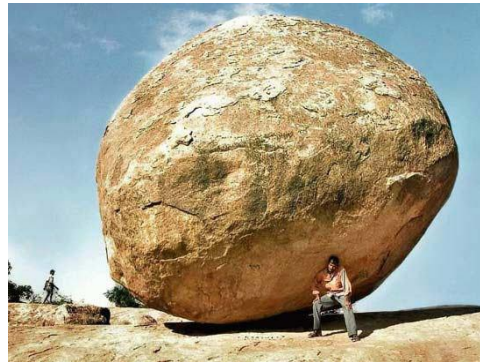
Admis en 2<sup>de</sup> GT : 109 élèves (= 87.90%)

Admis en 2<sup>de</sup> Pro : 14 élèves (= 11.29%)

Admis en CAP : 1 élève (= 0.80%) = 124 élèves

Aucun cas d'appel, quel que soit le niveau  
Aucun élève n'est resté sans solution dès le 1<sup>er</sup> tour  
des affectations en juin 2016.

## Les objectifs du projet académique 2015 ➡ 2019



### 1. Mieux FORMER pour mieux réussir à l'Ecole

- Conforter les apprentissages de base et installer le socle commun
- Améliorer la fluidité et la sécurisation des parcours
- Développer la persévérance scolaire
- Conforter le pilotage pédagogique

### 2. Mieux ACCUEILLIR pour assurer l'équité de l'Ecole

- Développer l'offre et l'usage du numérique à l'Ecole
- Agir sur le climat scolaire et l'apprentissage à travailler ensemble
- Lutter contre les inégalités territoriales
- Favoriser un environnement de travail de qualité et une gestion des ressources humaines performante

### 3. FAVORISER une meilleure ouverture de l'Ecole

- Permettre une meilleure connaissance du monde économique et social
- Développer l'ouverture internationale et les parcours artistiques, culturels et sportifs
- Favoriser tous les partenariats pour préparer à la citoyenneté

## Les objectifs du projet d'établissement 2015 ➡ 2019



### 1-Mieux **FORMER** pour mieux réussir à l'Ecole

#### Conforter les apprentissages

Dans le cadre de la réforme du collège, mise en place de l'accompagnement personnalisé (AP) en 6<sup>ème</sup> pour conforter les apprentissages acquis au cours des deux premières années du cycle 3 (CM1 et CM2) dans les matières fondamentales que sont le français et les mathématiques et acquérir des méthodes de travail, de mémorisation et de méthodologies interdisciplinaires.

Mise en place de l'AP en français et en mathématiques en 3<sup>ème</sup> pour faire un bilan sur les compétences acquises sur les deux premières années du cycle 4 (5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) afin d'approfondir les compétences de l'élève pour mieux le préparer à l'accès au lycée, général, technologique ou professionnel.

Maintenir l'organisation d'un DNB « blanc » en 3<sup>ème</sup> et des devoirs communs en 4<sup>ème</sup> selon les disciplines ou des épreuves communes « numériques » sous forme de bilan de compétences.

Dans le cadre d'une école inclusive, poursuivre la dynamique existante au sein du collège en faveur des élèves en situation de handicap en adaptant l'enseignement aux besoins particuliers grâce à la mise en place de PPS, PAI, et PAP qui permettront d'accompagner les élèves vers leur propre réussite et favoriseront leur intégration au sein de la communauté scolaire. A la demande des élèves, une trace écrite ou numérique des cours pourra être mise à leur disposition.

Travailler régulièrement sur les indicateurs de l'établissement et sur l'évaluation afin d'améliorer la réussite de tous les élèves, de faire progresser le taux de réussite au DNB et le taux de passage vers la 2<sup>de</sup> GT.

Développer le travail interdisciplinaire et les parcours éducatifs.

## Fluidifier les parcours

La fluidité implique d'accompagner l'élève dans ses apprentissages, et notamment dans ses différents parcours, parcours qu'il devra s'approprier pour mieux comprendre comment les relier entre eux. Chaque parcours doit lui permettre d'exploiter les connexions entre son territoire culturel de proximité et le territoire régional, transfrontalier et international.

Renforcement des liens école/collège, dans le cadre du Conseil école/collège (cycle 3) par des rencontres culturelles, sportives ou encore disciplinaires pour créer des liens durables entre les deux Institutions.

Renforcement de la liaison collège/lycée, professionnel ou général.

## Persévérance scolaire

Prévenir le décrochage scolaire pour des élèves démotivés et en rupture d'appétence pour l'école en mettant en place des parcours adaptés, par exemple, la mise en place d'une alternance école/entreprise, en accord avec l'équipe pédagogique, la famille, l'élève, et soumise à l'approbation de la direction départementale académique.

Accompagner ces élèves démotivés, faibles ou désorientés en construisant avec eux un projet professionnel qui les accompagnera vers la réussite et l'insertion professionnelle.

Développer des mesures alternatives aux sanctions en utilisant notamment la mesure de responsabilisation qui se substitue à l'exclusion : partenariat avec la Croix-Rouge locale dont les actions mises en place pour accueillir et encadrer ces élèves intègrent parfaitement le parcours citoyen de l'élève.

Prévenir le décrochage scolaire : ateliers relais, projet alternance...

Renforcer le dialogue entre le collège et les familles par une remise des bulletins en mains propres par le professeur principal.

Organiser une cérémonie destinée à l'ensemble des élèves du collège pour valoriser les élèves méritants ou excellents ou des actions citoyennes.

## 2 - Mieux **ACCUEILLIR** pour assurer l'équité de l'Ecole

### Développer le numérique à l'école

Investir la dimension pédagogique des TICE et des ENT en s'appuyant sur les compétences du référent numérique qui suit et assure des formations à développer dans le cadre de la réforme du collège.

Développer un plan d'équipement informatique en partenariat avec les collectivités territoriales afin de mettre en place des innovations pédagogiques aptes à développer chez l'élève l'acquisition de compétences définies dans le Socle commun des connaissances.

Développer l'accès et le débit internet.

Développer des pratiques pédagogiques plus attractives et plus interactives en encourageant les pratiques collaboratives et le travail en autonomie.

### Climat scolaire

Le Parcours citoyen doit permettre de définir les valeurs et les règles qui régissent les comportements individuels et collectifs : valoriser l'enseignement moral et civique, en incitant les élèves par exemple à participer à la vie sociale de l'établissement et au respect de son environnement, et en développant l'éducation aux médias et à l'information :

- Participation à la course contre la faim
- Collecte de denrées alimentaires
- Projet autour de la laïcité
- Valoriser la fonction de délégué-élève au sein du collège en la rendant plus solennelle : isoloir, urne, signature sur registre, campagne d'affichage dans les classes...
- Maintenir chaque année un projet d'intégration pour tous les élèves de 6<sup>ème</sup>.
- Formation au Premiers secours (PSC1)
- Création d'éco-délégués volontaires.
- Formation ASSEC (assistants de sécurité) pour les nouveaux élèves.
- Mettre en place le conseil de la vie collégienne en associant tous les membres de la communauté scolaire.
- Dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), planifier un certain nombre d'actions et d'informations vers les élèves en recherchant une cohérence de ces actions sur les quatre années passées au collège, et mettre ainsi en place un parcours santé :
  - Niveau 6<sup>ème</sup> : violences scolaires, harcèlement, course contre la faim, formation des délégués, sensibilisation au handicap.
  - Niveau 5<sup>ème</sup> : sécurité routière/ mécanisme du danger (ASSR1), harcèlement et dangers d'utilisation d'internet et des réseaux sociaux.
  - Niveau 4<sup>ème</sup> : sexualité, conduites addictives, valeurs humanistes.
  - Niveau 3<sup>ème</sup> : sécurité routière (ASSR2), dangers d'utilisation d'internet et des réseaux sociaux

A ces différentes actions, seront associées l'Infirmière, l'Assistante sociale et la Conseillère principale d'éducation, chacune intervenant dans son domaine

de compétences sans oublier les professeurs enseignant l'Enseignement Moral et Civique (EMC).

D'autres actions pourront être mises en place selon les besoins, en y associant des spécialistes compétents et reconnus, comme par exemple l'équipe mobile de sécurité du Rectorat.

Un parcours défense pourra être intégré au parcours citoyen en organisant par exemple une rencontre avec les différentes armées ou en préparant en amont la journée du citoyen en 3<sup>ème</sup>.

Développer la tolérance, le bien-vivre ensemble en accentuant l'intégration des élèves relevant du handicap en classes ordinaires et en sensibilisant les autres élèves au handicap pour mieux comprendre et accepter la différence : les deux dispositifs ULIS doivent permettre cette sensibilisation et les actions du CESC mises en place doivent tenir compte de cette spécificité du collège Malraux et tendre vers cet objectif.

Mettre en place un protocole pour mieux accueillir un nouveau membre de la communauté scolaire afin de faciliter son intégration au sein du collège.

Favoriser les partenariats (comme celui de la Croix-Rouge) qui permettront de maintenir l'aide aux devoirs, notamment en 6<sup>ème</sup> afin que les inégalités sociales ne soient pas un frein à l'acquisition des compétences et aux résultats scolaires des élèves les plus défavorisés.

Faciliter les échanges entre adultes et élèves pour encourager l'expression d'idées ou de suggestions, en les associant régulièrement à la commission des menus par exemple.

Associer les parents d'élèves à mieux comprendre le fonctionnement du collège en les associant à la commission des menus, au fonds social collégien et au Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté tout en leur rappelant l'importance de leur rôle éducatif.

Favoriser un environnement de travail de qualité en rendant des espaces plus accueillants, par exemple l'aménagement de la cour, en aménageant des emplois du temps pour favoriser le décloisonnement et le travail inter-disciplinaires, favoriser l'accès aux numériques pour tous les élèves

Faire du conseil pédagogique sous l'impulsion du chef d'établissement le pivot de la politique de l'établissement.

Faire émerger une culture d'établissement visant à favoriser l'intérêt collectif.

### **3 - FAVORISER une meilleure ouverture de l'Ecole**

#### **Parcours avenir**

Il s'agit de construire une compétence à s'orienter en développant l'esprit d'initiative afin d'innover au contact d'acteurs économiques.

- Découvrir le monde économique et professionnel en maintenant l'organisation d'une semaine de stage en entreprise pour les élèves de 3<sup>ème</sup> (EPI 3<sup>ème</sup>) afin de renforcer le

lien Ecole-Entreprise et en organisant deux jours de stage d'observation pour les élèves de 4<sup>ème</sup>.

- Pour les élèves relevant du dispositif ULIS, organiser des périodes de stages en entreprises, des visites d'établissements spécialisés (IME) ou des lycées professionnels susceptibles d'accueillir ces élèves. L'atelier cuisine doit également être maintenu.
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative.
- Elaborer un projet professionnel en participant à des mini-stages dans des lycées professionnels notamment, en invitant les parents d'élèves à rencontrer les différents proviseurs des lycées de secteur, en conviant d'anciens élèves scolarisés en seconde générale ou professionnelle afin qu'ils fassent part aux futurs élèves de seconde de leur vécu, de leurs difficultés, en incitant les parents à se rendre aux journées portes-ouvertes...
- Veiller à la mise en place d'un programme d'actions par la Conseillère d'orientation-psychologue sur les quatre années du collège en définissant avec elle les objectifs prioritaires selon les niveaux :
  - 6<sup>ème</sup> : aide à l'adaptation
  - 5<sup>ème</sup> /4<sup>ème</sup> : découverte des métiers et des formations et prévention du décrochage scolaire
  - 3<sup>ème</sup> : informations sur l'orientation et aide à l'élaboration du projet de l'élève
  - Elèves ULIS : aide à la mise en place d'un projet professionnel adaptéA chaque étape de ce projet, il convient d'y associer les équipes pédagogiques et le cas échéant, d'organiser des entretiens personnalisés avec les élèves les plus indécis en quête d'une recherche plus approfondie.

## L'ouverture internationale

Mise en place de l'AP en LVII sur le niveau 4<sup>ème</sup> afin de conforter les acquis de cette LVII commencée en 5<sup>ème</sup> dans le cadre de la réforme du collège : une heure sera dédoublée pour permettre de développer la pratique orale de la langue et ainsi faciliter l'aptitude de l'élève à communiquer.

Organisation d'un voyage scolaire en lien avec l'enseignement d'une langue vivante. La découverte d'un autre pays, d'une autre culture reste un puissant moyen de décentrer l'élève de son environnement coutumier et de lui apprendre à découvrir d'autres pratiques et conceptions. Cette mobilité internationale, et les échanges qui peuvent en découler, permettront de renforcer les compétences linguistiques de l'élève et favoriseront ainsi sa réussite scolaire et son insertion professionnelle. Ces différents voyages scolaires vers l'Italie et l'Espagne notamment doivent valoriser l'ouverture méditerranéenne. Vers la Royaume-Uni, ils valoriseront une ouverture anglo-saxonne.

Enrichir cette ouverture culturelle par des projections de films en langues étrangères ou par l'élaboration de menus, en collaboration avec l'équipe de cuisine, mettant en avant les différentes cuisines du monde, notamment à l'occasion de fêtes nationales des pays concernés.

## Les parcours artistiques, culturels et sportifs

- Le Parcours d'éducation artistique et culturelle doit favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques, et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique. Huit grands domaines artistiques jalonnent ce parcours d'éducation artistique et culturelle : il serait souhaitable que l'élève soit confronté à tous ces domaines des arts et de la culture au cours de sa scolarité obligatoire.

Encourager les élèves à l'ouverture culturelle, c'est aussi les sensibiliser à la langue et à la culture de l'Antiquité. Le collège Malraux a fait le choix d'un EPI en 4<sup>ème</sup> pour tous les élèves de ce niveau et plus particulièrement par l'enseignement du latin dès la 5<sup>ème</sup> pour ceux qui souhaitent s'intéresser au passé pour , peut-être, mieux comprendre leur futur ! Cette ouverture peut s'enrichir avec la participation de troupes théâtrales comme celle d'ACTA qui enseigne l'art de la gladiature.

Développer des projets avec des partenaires culturels, artistiques et sportifs en rapport avec l'enseignement disciplinaire afin de favoriser la visite de lieux culturels et de faciliter l'accès à des manifestations sportives.

Inclure collectivement les élèves ULIS dans les matières artistiques que sont les arts plastiques et l'éducation musicale.



La mise en place de ces 3 axes doit permettre aux élèves du collège André Malraux de conforter leurs apprentissages de base, de développer leur persévérance scolaire, d'éviter le décrochage scolaire à travers des parcours plus fluides et mieux sécurisés. Le développement du numérique, et la recherche d'un climat scolaire plus serein doivent permettre à l'ensemble de la communauté éducative de mieux travailler ensemble.

S'ouvrir davantage sur le monde économique, social et culturel, en favorisant tous les partenariats favorisera un enrichissement des parcours artistiques, culturels voire sportifs .

Ces 3 axes de progression sont autant de défis que le collège André Malraux est prêt à relever !